



# **Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales**

**Tbilissi, Géorgie  
2-4 novembre 2016**

## **Récapitulatif des conclusions**



1. Du 2 au 4 novembre 2016, plus de 220 représentants de 85 pays et de 12 organisations internationales et groupements régionaux se sont réunis à Tbilissi (Géorgie) à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> réunion du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial). Le Forum mondial a accueilli le Tchad, l'Égypte, la Guyane, le Koweït, le Liban, les Maldives, la Moldavie, le Paraguay et le Togo, qui sont devenus membres du Forum mondial depuis sa dernière réunion, ce qui porte le nombre total de membres à 137.

2. Sur fond d'intérêt politique accru pour la transparence fiscale, les délégués ont abordé un grand nombre de thèmes et sont parvenus aux conclusions suivantes :

- Reconnaissance des résultats obtenus par les pays qui se sont engagés à démarrer et mener l'échange automatique de renseignements financiers en 2017 dans le cadre de la norme d'échange automatique de renseignements (norme AEOI) du Forum mondial. Dans presque toutes ces juridictions, les cadres juridiques nationaux et internationaux requis sont en place et leurs institutions financières collectent actuellement les informations prêtes à être échangées l'an prochain. Des progrès importants ont aussi été accomplis par les pays qui se sont engagés à débiter l'échange de renseignements en 2018 même s'il reste beaucoup à faire au cours des prochains mois pour garantir des règles du jeu équitables. Dans cette optique, le Forum mondial a convenu de surveiller et de rendre compte de manière de plus en plus précise des résultats par rapport aux engagements, en évaluant notamment si des accords sont mis en place avec tous les partenaires intéressés et concernés. Tous les pays peuvent bénéficier d'une assistance.
- Finalisation du premier cycle d'examens par les pairs sur la norme d'échange de renseignements sur demande (EOIR). Les dernières notations du premier cycle ont été attribuées et les rapports finaux d'examens par les pairs ont été publiés. Les résultats sont très encourageants, 99 juridictions sur 116 au total ayant obtenu des notations Conforme ou Conforme pour l'essentiel ; un grand nombre d'entre elles a progressé depuis la notation initiale.
- Accord de poursuivre les travaux sur le bénéficiaire effectif. Premièrement, pour tenir compte du fait qu'il s'agit d'un élément fondamental tant pour la norme d'échange de renseignements sur demande (EOIR) que pour la norme d'échange automatique de renseignements (AEOI), en insistant particulièrement sur la propriété légale et effective dans le cadre du prochain cycle d'examens sur l'échange sur demande et du développement du processus d'examen sur l'échange automatique. Deuxièmement, à travers une coopération très étroite et constante avec le Groupe d'Action Financière (GAFI) qui sera invité à participer au Forum mondial à titre d'observateur. Troisièmement, en élaborant des exemples de mise en œuvre effective des exigences relatives au bénéficiaire effectif, en étroite collaboration avec le GAFI et l'OCDE, et en fournissant une assistance technique.
- Le Forum mondial a réaffirmé son rôle d'organisme international de premier plan sur les questions de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales. Pour ne pas compromettre les efforts des juridictions en matière de respect de ses normes, il a été demandé que toutes les initiatives relatives à la transparence fiscale, telles que la liste des juridictions non-coopératives, soient parfaitement en phase avec les travaux du Forum mondial, notamment les résultats de la procédure d'examen accéléré. La communication et la coopération entre le Forum mondial et les autres organismes concernés doit être renforcée afin de garantir une reconnaissance exacte, cohérente et conséquente des travaux du Forum mondial et de renforcer son efficacité globale.
- Renouvellement de l'engagement à aider les pays en développement à tirer profit de l'environnement international en matière de transparence fiscale. Une assistance adaptée impliquant le Secrétariat du Forum mondial, les organisations internationales et régionales et les autres membres du Forum mondial a permis de faire de l'EOIR un outil majeur de mobilisation



des ressources nationales dans de nombreux pays en développement. Etant donné que ces derniers commencent désormais à rattraper leur retard par la signature d'un grand nombre d'accords, ils ont été incités à les ratifier rapidement et à les utiliser pour effectuer davantage de demandes en vue d'exploiter pleinement le potentiel de l'échange de renseignements. Les pays en développement ont été également invités à prendre, dès que possible, des mesures de mise en œuvre de la norme d'échange automatique de renseignements.

3. Des précisions supplémentaires sur les résultats de la réunion sont présentées ci-après.

### *Échange automatique de renseignements (AEOI)*

4. À la suite de la demande du Forum mondial appelant l'ensemble des juridictions, à l'exception des pays en développement sans centres financiers, à s'engager à mettre en œuvre la norme AEOI à temps afin d'entamer les échanges de renseignements en 2017 ou 2018, 101 juridictions se sont désormais engagées (voir annexe 2 concernant le statut des engagements). L'effort porte à présent sur le respect des engagements pris afin de garantir des règles du jeu équitables. Une « approche graduelle » a été adoptée. Elle comprend divers modules conçus pour surveiller, évaluer et favoriser le respect, à temps, de chaque aspect fondamental de la mise en œuvre de la norme AEOI.

5. Les membres ont examiné les derniers résultats du processus de suivi en temps réel qui démontrent que les pays qui se sont engagés à commencer l'échange de renseignements en 2017 ont accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre. Dans la quasi-totalité des juridictions, le cadre juridique international d'échange de renseignements ainsi que les lois nationales sont en place pour garantir la collecte des données par les institutions financières, ce qu'elles font déjà afin d'être prêtes pour les déclarations et échanges de renseignements en 2017. En ce qui concerne les pays qui vont commencer les échanges en 2018, des progrès ont été enregistrés mais il reste du travail pour respecter les engagements pris. Le Forum mondial a donc convenu que le processus de surveillance et de suivi devait se poursuivre, de manière encore plus précise, afin de garantir des règles du jeu équitables. Pour identifier les lacunes à un stade précoce, le Forum mondial a demandé au groupe sur l'échange automatique de renseignements (AEOI) de lui remettre, d'ici la fin de l'année, un rapport de suivi sur les progrès accomplis par toutes les juridictions impliquées dans la mise en œuvre de leurs cadres juridiques nationaux et sur les accords avec les partenaires intéressés et appropriés, en respectant les délais convenus.

6. Un groupe d'experts provenant des juridictions membres a réalisé des évaluations préliminaires sur la confidentialité et le cadre de protection des données de plus de 80 juridictions, les évaluations restantes devant être finalisées prochainement. Il conviendra de remédier aux lacunes identifiées, avec le soutien et l'assistance du Secrétariat du Forum mondial en cas de besoin. Le Forum mondial a également commencé à évaluer les cadres juridiques nationaux exigeant des institutions financières la collecte et la communication des données de chaque juridiction impliquée dans la mise en œuvre. L'analyse des lacunes, fondée sur les risques, se concentre sur les composantes essentielles de la norme AEOI dont l'efficacité peut être compromise si elle n'est pas définie correctement par la loi. Les membres ont convenu d'un processus d'évaluation visant à déterminer si des accords sont mis en place avec tous les « partenaires intéressés et appropriés » (à savoir ceux qui sont intéressés par la réception d'informations et qui respectent les normes requises en matière de confidentialité et d'utilisation appropriée des données), ce qui constitue un élément clé des engagements pris et du respect de règles du jeu équitables. L'approche graduelle dispose également d'un module concernant les aspects informatiques et administratifs de l'AEOI, qui sont pris en compte par le système de transmission commun (CTS) en cours de développement. En attendant que le CTS soit opérationnel d'ici mi-2017, le Forum mondial a adopté un cadre de gouvernance de haut niveau et une structure de financement pour les contributions des utilisateurs.

7. Dans le prolongement et sur la base des modules de l'approche graduelle, le Forum mondial va procéder à des examens complets de l'efficacité de la mise en œuvre de la norme AEOI. Il attend à cet effet qu'un nombre suffisant de données ait été échangé pour évaluer l'efficacité. Entre-temps, le Forum mondial



a demandé au groupe AEOI de poursuivre l'approche graduelle, de commencer à développer le cadre des examens complets, notamment à des fins de respect de la conformité par les institutions financières, et de continuer à fournir l'assistance aux juridictions en cas de besoin. Étant donné l'ampleur des travaux à mener dans le cadre de la mise en œuvre de la norme AEOI à travers l'approche graduelle, le Forum mondial a convenu de proroger le mandat du groupe AEOI de trois années supplémentaires, jusqu'en décembre 2019.

### *L'échange de renseignements sur demande (EOIR)*

8. Le Forum mondial a achevé son premier cycle d'examens de la norme EOIR et l'attribution des notations sur le niveau de conformité en novembre 2016. Avec 38 nouveaux examens achevés depuis la dernière réunion, le Forum mondial a publié 253 rapports d'examens par les pairs au total, dont 98 examens de phase 1, 86 examens de phase 2, 28 examens combinés (phase 1 + phase 2) et 42 examens supplémentaires. Les résultats du premier cycle démontrent que la norme EOIR est déjà largement appliquée à l'échelle mondiale. 99 juridictions ont obtenu des notations Conforme ou Conforme pour l'essentiel. Sur la base de leurs examens EOIR, 12 juridictions ont été jugées « partiellement conformes » et deux juridictions « non conformes ». Un grand nombre de ces juridictions s'emploient activement à améliorer ces notations.

9. Lors de sa réunion plénière organisée en 2014 à Berlin, le Forum mondial a convenu que les juridictions qui n'ont pas mis en place, dans leur cadre juridique et réglementaire, les éléments indispensables pour garantir un échange effectif de renseignements, plus de deux ans après l'examen de phase 1, obtiendront la notation globale « Non conforme » sans être soumises à un examen de phase 2, sauf si elles sont en mesure de démontrer, dans le cadre d'un examen supplémentaire, qu'elles ont suffisamment progressé. Lors de la réunion plénière du Forum mondial organisée en 2015 à la Barbade, un certain nombre de juridictions étaient encore en cours de processus d'examen et il a été décidé, pour attribuer les notations finales à certaines d'entre elles, d'attendre que l'examen supplémentaire de la totalité des juridictions soit achevé. Ce processus étant désormais terminé, le Forum mondial a attribué une notation globale « Non conforme » à trois juridictions qui n'ont pas été en mesure de démontrer le niveau de progression requis. Un résumé de toutes les notations attribuées au cours du premier cycle d'examens EOIR est joint à l'annexe 3.

10. Au début de cette année, le G20 a appelé toutes les juridictions à relever leur notation du Forum mondial à un niveau satisfaisant d'ici le Sommet du G20 en juillet 2017 et il a ensuite approuvé les critères développés par l'OCDE pour identifier les juridictions non coopératives en termes de transparence fiscale. Pour permettre aux juridictions de répondre à cette demande, le Forum mondial a adopté une procédure accélérée permettant d'évaluer, de manière provisoire, les progrès enregistrés par les juridictions dans l'application de la norme EOIR 2010. Les juridictions qui sont en mesure de démontrer qu'elles ont accompli suffisamment de progrès pour que leur notation globale soit susceptible d'être relevée, seront considérées comme ayant obtenu cette notation de manière provisoire. Bien qu'il soit rigoureux, le processus accéléré n'est pas équivalent à un examen complet par les pairs. Toutes les juridictions qui auront accompli des progrès suffisants seront donc soumises à un examen complet par les pairs programmé au cours du second semestre de 2017 dans le cadre de la norme EOIR 2016. Le Forum mondial a encouragé ses membres à démontrer les progrès accomplis tout au long du processus accéléré. Les Îles Marshall et le Panama ont indiqué qu'ils allaient bientôt formuler une demande d'examen accéléré afin d'améliorer leur notation.

11. Le nouveau cycle d'examens de la norme EOIR au regard des Termes de référence renforcés, qui exigent la disponibilité des renseignements sur le bénéficiaire effectif, a été lancé. Les premiers résultats du second cycle devront être publiés en août 2017.

12. Le Forum mondial a convenu de réviser la procédure d'identification des non-membres concernés par les travaux du Forum mondial. L'examen des non-membres a pour finalité d'empêcher certains pays d'acquérir un avantage concurrentiel en refusant de mettre en œuvre les normes ou de participer au Forum mondial.



### *Assistance technique*

13. Avec plus de la moitié de ses membres constituée par des pays en développement, le travail d'assistance technique du Forum mondial continue de se développer dans sa portée et son intensité. Il fait désormais partie intégrante des activités du Forum mondial, avec l'appui des organisations internationales, des organismes donateurs et des juridictions membres. Le Forum mondial a souligné l'importance de poursuivre ce soutien, les travaux ne pouvant se maintenir au niveau actuel sans cela.

14. Les principaux thèmes autour desquels s'articulent les activités d'assistance technique du Forum mondial sont les suivants : un accent sur les spécificités régionales, une approche adaptée aux besoins de chaque juridiction, une perspective à plus long terme afin de bâtir un héritage de coopération effective et une approche gouvernementale globale couvrant à la fois les niveaux politiques et techniques. Ils sont abordés dans un certain nombre de nouveaux programmes mis en place au cours de 2016, qui ont reçu un accueil favorable de la part des membres. Il s'agit notamment d'une nouvelle initiative de la Banque interaméricaine de développement (BID), du Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT) et du Forum mondial destinées à aider les juridictions d'Amérique latine et de la région des Caraïbes à mettre en œuvre les normes internationales d'échange automatique de renseignements et d'échange de renseignements sur demande et d'un programme d'accueil de 2 à 3 ans qui est proposé à tous les nouveaux pays en développement qui deviennent membres. Ce programme vise à engager les ministères des finances ainsi que les administrations fiscales des juridictions participantes. Il repose sur une feuille de route approuvée, qui définit les étapes requises à prendre en compte pour permettre la mise en œuvre complète des normes internationales.

15. Alors que l'Initiative Afrique entre dans sa troisième année, le Forum mondial a encouragé ses membres africains qui dirigent ce programme de travail à exploiter les relations d'échange de renseignements établies pour effectuer un plus grand nombre de demandes de renseignements. En effet, le renforcement de la transparence fiscale associé aux initiatives nationales visant à lutter contre l'évasion fiscale permet d'exploiter pleinement le potentiel de la coopération internationale. Se félicitant des progrès réalisés, le Forum mondial a également appelé à la prorogation de la durée de l'Initiative pour l'Afrique.

16. Les pays en développement qui ne sont pas engagés dans l'échange automatique de renseignements ont été invités, par ailleurs, à saisir l'opportunité qui existe désormais, ainsi que l'assistance disponible, pour s'engager dans cette voie, notamment par le biais de programmes de formation et projets pilotes.

### *Gouvernance et budget*

17. L'Afrique du Sud ayant démissionné de son poste de membre du Groupe d'Examen par les Pairs (PRG), le Forum mondial a accepté que le Roumanie soit membre du PRG pour la période 2017-2010. Le Forum mondial a également accepté de prolonger les mandats du président et des vice-présidents du Groupe d'échange automatique pendant une année supplémentaire, jusqu'à la fin de 2017.

18. Lors de la dernière réunion sous sa présidence, M. Kosie Louw (Afrique du Sud) a été félicité pour sa direction stable des travaux du Forum mondial et pour sa capacité à obtenir le consensus entre les membres. Les membres l'ont remercié pour sa remarquable contribution et sont heureux d'accueillir Mme Maria-José Garde (Espagne) qui lui succèdera à la direction des travaux du Forum mondial, dans le cadre de son mandat de Présidente du Forum mondial de 2017 à 2020.

19. Un rapport financier intérimaire pour 2016 a été examiné et le Forum mondial a adopté les propositions de budget pour 2017 et 2018. Du fait de l'élargissement de ses activités, les dépenses du Forum mondial ont été plus élevées que ses recettes au cours des deux dernières années. Cet écart a été comblé par l'excédent disponible mais il est prévu que cela ne sera plus possible en 2018. Il a donc été convenu qu'à



partir de 2018, les contributions des membres seraient ajustées selon l'inflation et qu'elles seraient réexaminées globalement en 2017 afin de tenir compte de la situation financière à cette date.

### *Etapes suivantes*

20. En 2017, les priorités seront la finalisation de la mise en œuvre de la norme AEOI par toutes les juridictions engagées, l'évaluation des progrès accomplis en matière d'échange de renseignements sur demande (EOIR) par les juridictions dont la notation étaient non conforme ou partiellement conforme lors du processus d'examen accéléré ainsi que la publication des premiers rapports d'examens par les pairs du second cycle d'examens EOIR. Les travaux sur le bénéficiaire effectif et le soutien aux petits pays et aux pays en développement, membres du Forum mondial, continueront à figurer parmi les priorités.

21. Le Forum mondial a convenu que la prochaine réunion aurait lieu en octobre ou novembre 2017 et attend les propositions des juridictions membres qui souhaitent accueillir la réunion. Enfin, le Forum mondial a remercié le gouvernement de la Géorgie pour sa généreuse hospitalité.



## ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA RÉUNION DU FORUM MONDIAL

### TBILISSI, GÉORGIA

2-4 novembre 2016

Antigua-et-Barbuda ; Argentine ; Autriche ; Les Bahamas ; Bahreïn ; La Barbade ; Belgique; Belize; Bermudes ; Brésil ; Îles vierges britanniques ; Bulgarie ; Cameroun ; Canada ; Îles Caïmans ; Chili ; Chine (République populaire de) ; Colombie ; Îles Cook ; Costa Rica ; Danemark; République dominicaine ; Estonie ; Finlande ; France ; Géorgie ; Allemagne ; Ghana ; Gibraltar ; Guernesey ; Hong Kong (Chine) ; Hongrie ; Inde ; Indonésie ; Irlande ; Île de Man ; Italie ; Japon ; Jersey ; Kazakhstan ; Kenya ; Corée ; Koweït ; Lettonie ; Liechtenstein ; Lituanie ; Luxembourg ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Malte ; Îles Marshall ; Mexique ; Moldavie ; Monaco ; Pays-Bas ; Norvège ; Pakistan ; Panama ; Paraguay ; Pérou ; Pologne ; Portugal ; Qatar ; Roumanie ; Russie ; Saint-Christophe-et-Nevis ; Samoa ; Saint-Marin ; Arabie-Saoudite ; Sénégal ; Seychelles ; Singapour ; République slovaque ; Afrique du Sud ; Espagne ; Suède ; Suisse ; Trinité-et-Tobago ; Turquie ; Îles Turks-et-Caïcos ; Ouganda ; Émirats arabes unis ; Royaume-Uni ; États-Unis ; Uruguay.

Forum des Administrations fiscales africaines (ATAF) ; Centre Interaméricain des Administrations Fiscales (CIAT) ; Centre de Rencontres et D'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) ; Secrétariat du Commonwealth ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; Commission européenne (CE) ; Banque européenne d'investissement (BEI) ; Groupe d'Action Financière (GAFI) ; Société financière internationale (SFI) ; Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) ; Organisation des Nations Unies (ONU) ; Groupe de la banque mondiale (GBM).



## ANNEXE 2 : STATUT DES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE D'AEIOI

Le tableau ci-après présente une synthèse des réponses des membres du Forum mondial auxquels il a été demandé de s'engager dans la nouvelle norme<sup>1</sup>.

### JURIDICTIONS QUI VONT ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES D'ICI 2017 (54)

Anguilla, Argentine, La Barbade, Belgique, Bermudes, Îles vierges britanniques, Bulgarie, Îles Caïmans, Colombie, Croatie, Curaçao, Chypre<sup>2</sup>, République tchèque, Danemark, Estonie, Îles Féroé\*, Finlande, France, Allemagne, Gibraltar, Grèce, Groenland\*, Guernesey, Hongrie, Islande, Inde, Irlande, Île de Man, Italie, Jersey, Corée, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Montserrat, Pays-Bas, Niue, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Seychelles, République slovaque, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Trinité-et-Tobago, Îles Turks-et-Caïcos, Royaume-Uni.

### JURIDICTIONS QUI VONT ENTREPRENDRE LES PREMIERS ÉCHANGES D'ICI 2018 (47)

Albanie, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Australie, Autriche, Les Bahamas, Bahreïn, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine, Îles Cook, Costa Rica, Dominique, Ghana, Grenade, Hong Kong (Chine), Indonésie Israël, Japon, Koweït, Liban, Îles Marshall, Macao (Chine), Malaisie, Maurice, Monaco, Nauru, Nouvelle-Zélande, Panama, Qatar, Russie, Saint-Christophe-et-Nevis, Samoa, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Arabie saoudite, Singapour, Saint-Martin, Suisse, Turquie, Émirats arabes unis, Uruguay, Vanuatu

\* *Les Îles Féroé et le Groenland ne sont pas membres du Forum mondial mais se sont engagés dans l'échange automatique de renseignements (AEIOI).*

1. Les Etats-Unis ont indiqué qu'ils procédaient à l'échange automatique de renseignements conformément à la loi FATCA (loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers) et qu'ils ont signé des accords intergouvernementaux (IGA) avec d'autres juridictions en ce sens. Les modèles d'accord intergouvernementaux IA signés par les États-Unis reconnaissent la nécessité pour les États-Unis d'atteindre des niveaux équivalents d'échange automatique de renseignements avec les juridictions partenaires. Ils comportent également un engagement politique à poursuivre l'adoption de réglementations et à favoriser et soutenir la législation concernée afin d'obtenir des niveaux équivalents d'échange automatique réciproque.
2. Note de bas de page de la Turquie : Les informations contenues dans ce document faisant référence à Chypre concernent la partie sud de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de bas de page de tous les Etats membres de l'Union européenne et de l'OCDE. La République de Chypre est reconnue par tous les membres des nations Unies à l'exception de la Turquie. Les informations contenues dans ce document font référence au domaine sous le contrôle effectif du Gouvernement de la République de Chypre.





### ANNEXE 3 : NOTATIONS EOIR DES JURIDICTIONS

Le tableau ci-après présente les notations globales du premier cycle des examens EOIR.

NOTATIONS GLOBALES DES JURIDICTIONS POUR LE PREMIER CYCLE D'EXAMENS	
Australie, Belgique, Canada, Chine (République populaire de), Colombie, Danemark, Finlande, France, Islande, Inde, Irlande, Île de Man, Japon, Corée, Lituanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède.	Conforme
Albanie, Argentine, Aruba, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, La Barbade, Belize, Bermudes, Botswana, Brésil, Îles vierges britanniques, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Îles Caïmans, Chili, Îles Cook, Chypre, République tchèque, El Salvador, Estonie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Gabon, Géorgie, Allemagne, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guernesey, Hong Kong (Chine), Hongrie, Israël, Italie, Jamaïque, Jersey, Kenya, Lettonie, Lesotho, Liechtenstein, Luxembourg, Macao (Chine), Malaisie, Maroc, Malte, Mauritanie, Maurice, Monaco, Montserrat, Pays-Bas, Nigéria, Niue, Pakistan, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Sénégal, Singapour, République slovaque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Arabie saoudite, Suisse, Îles Turks-et-Caïcos, Ouganda, Royaume-Uni, États-Unis, Uruguay	Conforme pour l'essentiel
Andorre, Anguilla, Antigua et Barbuda, Costa Rica, Curaçao, Dominique, République dominicaine, Indonésie, Samoa, Saint-Martin, Turquie, Émirats arabes unis	Partiellement conforme
Îles Marshall, Panama	Non conforme
Guatemala*, États fédérés de Micronésie*, Trinité-et-Tobago*	
<b>JURIDICTIONS QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ NOTÉES CAR ELLES NE PEUVENT PAS PASSER À LA PHASE 2</b>	
Kazakhstan	

\* Cette juridiction a reçu la notation globale non conforme à titre exceptionnel sans avoir été soumise à un examen de phase 2 car les éléments indispensables pour garantir un échange effectif de renseignements dans son cadre juridique et réglementaire n'étaient pas en place plus de 2 ans après l'examen de phase 1. La juridiction n'a pas reçu de notations spécifiques à chaque élément.

\*\* Le Kazakhstan a jusqu'au 30 novembre 2016 pour demander un nouvel examen accéléré. S'il ne formule pas cette demande, ou si la demande ne démontre pas qu'il a accompli des progrès suffisants, il obtiendra la notation non conforme.